

Essayeur/-euse-juré/e



Nature des tâches

En tant que personnes habilitées à établir des documents, ils vérifient sur le plan matériel et formel tous les objets qui, pour l'exportation ou l'importation, sont soumis à la législation relative aux métaux précieux. Ils disposent à cet effet de méthodes d'analyse chimique et physique. L'inspection des artisans bijoutiers, des horlogers et des bijouteries, des magasins de vente, des antiquaires, des banques, etc. fait également partie de leurs tâches. Ils sont responsables en outre de l'appellation correcte de tous les objets en métaux précieux importés en Suisse.

Conditions d'admission

- a) 20-30 ans
- b) citoyen de la Suisse ou du Liechtenstein
- c) bonne réputation
- d) formation préalable satisfaisante (apprentissage comme laborantin/e CFC – chimie, maturité ou équivalent).

Sens des responsabilités et du devoir, incorruptibilité, fiabilité, précision, autonomie, bonne vue, intérêt pour les mathématiques et les matières scientifiques.

Formation

3 ans formation dans l'industrie privée ou auprès de l'Administration fédérale des douanes.

Perspectives

Perfectionnement : pratique, cours, études personnelles ;

Avancement : technicien/ne métaux précieux (succès aux examens complémentaires pendant 5 ans), expert/-e du contrôle des métaux précieux (15 années de formation en tout) ; poste de cadre au Bureau central du contrôle des métaux précieux.